



REGARD SUR LA CRISE COVID POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES TPE-PME



Conseil de réseau – 3 juin 2025

Frédéric VISNOVSKY

Médiateur national du crédit aux entreprises

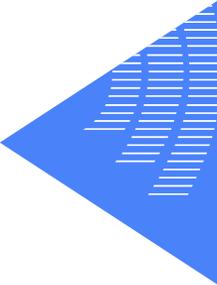
Président de l'Observatoire du financement des entreprises



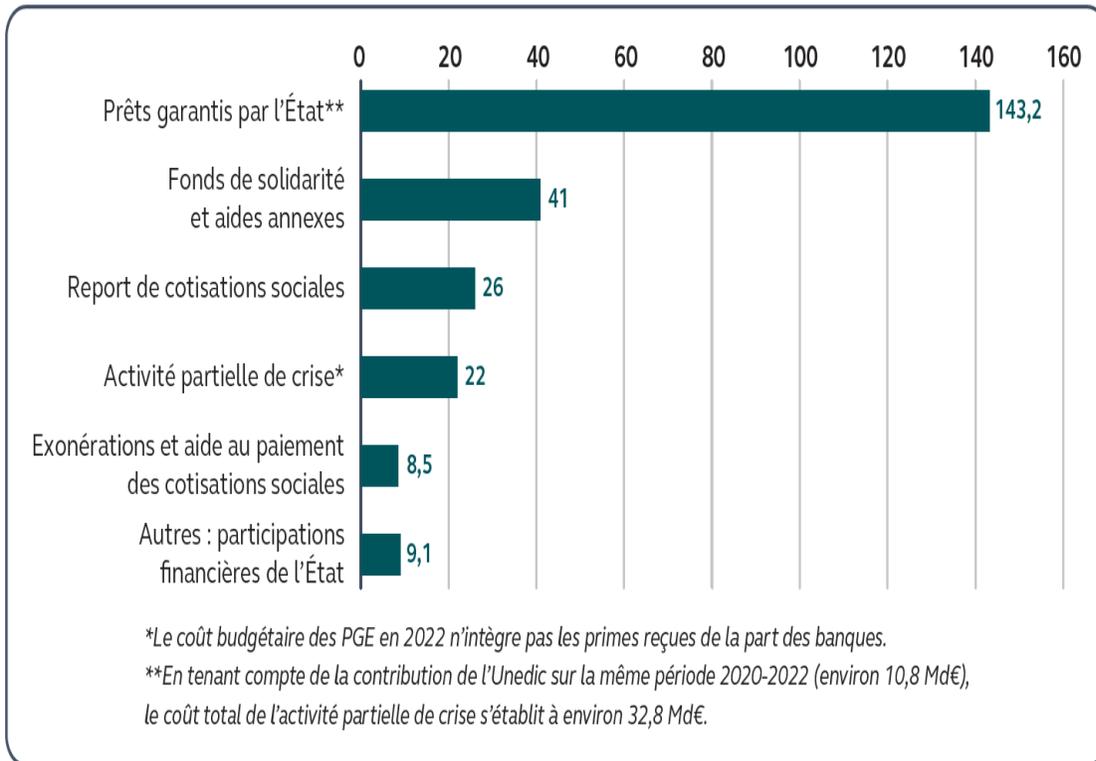
1

QUEL REGARD SUR LA GESTION DE LA CRISE COVID ET DE LA SORTIE DE CRISE

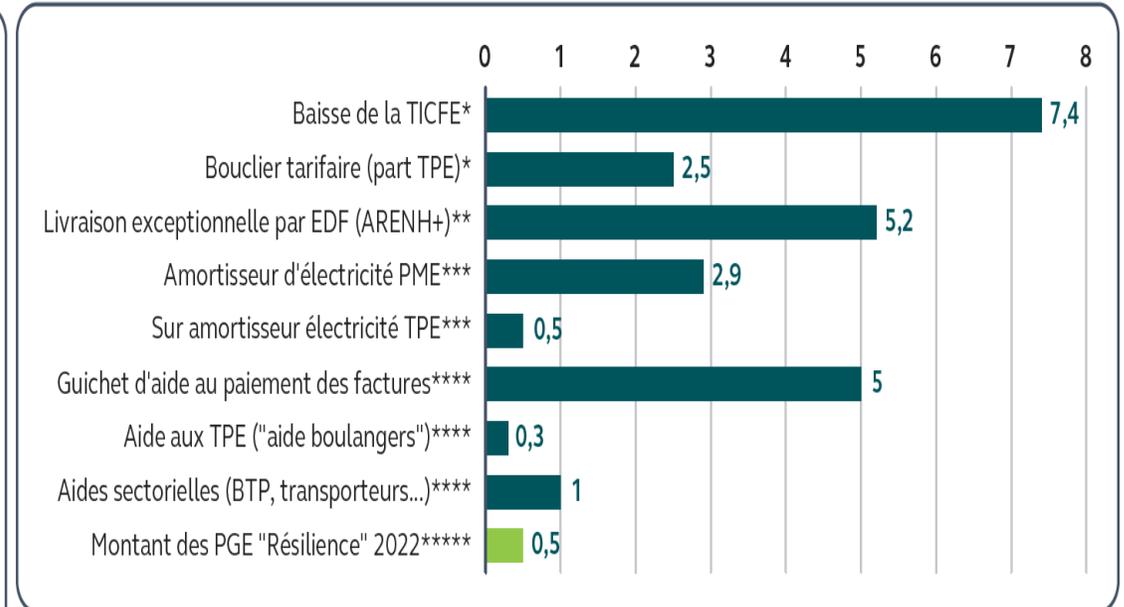
1.1. UN SOUTIEN MASSIF DE L'ÉTAT MIS EN ŒUVRE



Soutiens financiers de l'État aux entreprises face à la crise sanitaire sur la période 2020 - 2022 (milliards d'euros)



Soutiens de l'État aux entreprises face à la crise énergétique sur la période 2022-2023 (milliards d'euros)



Source : *Estimations DGE et DG Trésor. **Coût en comptabilité nationale de l'ARENH+³ estimé à 5,2 Md€ (part entreprises), estimations DGE et DG Trésor. ***Commission de régulation de l'électricité - délibération du 13 avril 2023. ****Programme de stabilité 2023-2027. *****Montant des PGE « Résilience » octroyés au second semestre 2022, coût non évalué. Note d'exécution budgétaire de la mission « Engagements financiers de l'État ».

Source : Cour des comptes – juillet 2023

1.2. UNE EFFICACITÉ DES ACTIONS DE L'ÉTAT LARGEMENT RECONNUE

Rapport Coeuré (2021)

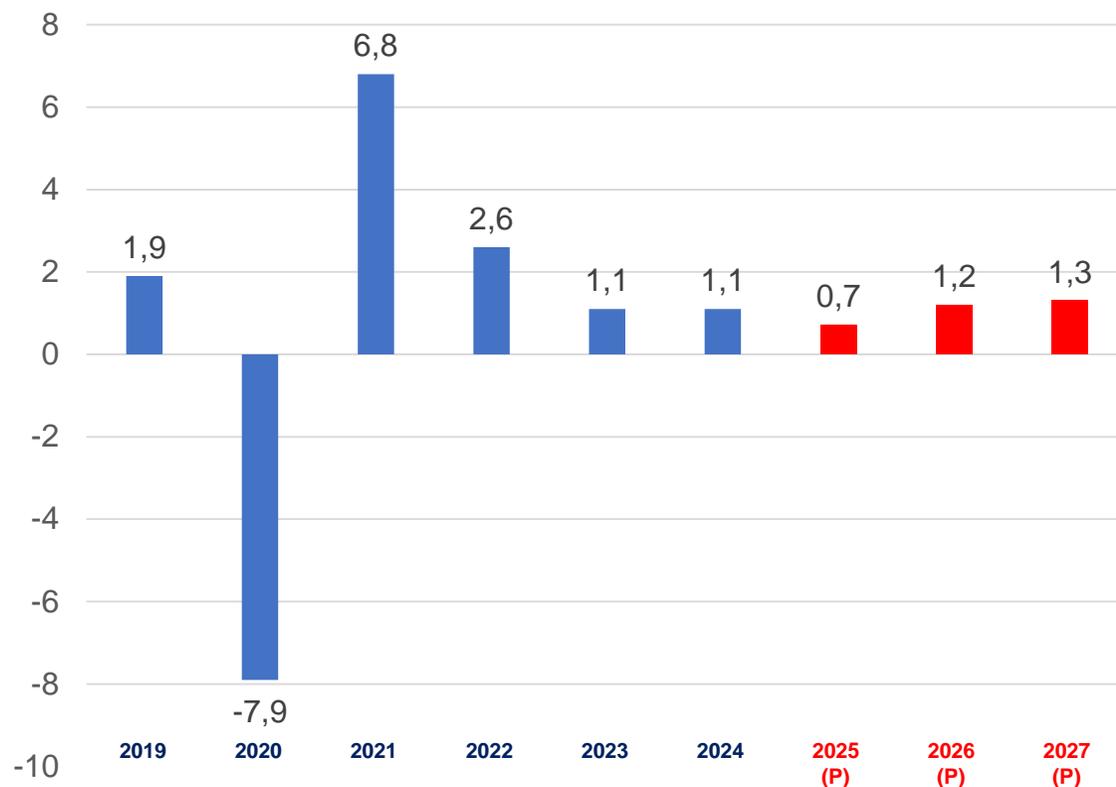
1. Les mesures de soutien aux entreprises ont été rapidement et fortement mobilisées, et leur composition s'est adaptée à l'évolution de la crise
2. La France a mis en œuvre une palette diversifiée de dispositifs, alors que ses partenaires ont fait des choix plus marqués
3. L'intensité du recours décroît avec la taille des entreprises, le recours à plusieurs dispositifs n'a pas été systématique, et le non-recours apparaît majoritairement volontaire
4. Les entreprises interrogées jugent les dispositifs utiles et confirment que le non-recours est majoritairement volontaire

Cour des comptes (2023)

1. Des mesures globalement efficaces, des risques d'effets d'aubaine et de fraude partiellement pris en compte
 - Un soutien massif de l'État
 - Le plan d'urgence : des mesures efficaces, des contrôles à poursuivre
 - Le plan de résilience : des aides multiples décidées dans l'urgence, parfois mal positionnées
2. Les conditions d'une amélioration de la qualité des dépenses en cas de crise
 - Affirmer le caractère temporaire des aides et prévoir leur évaluation
 - Mieux évaluer les besoins et la nécessité de la dépense
 - Systématiser les outils de contrôle a priori

1.3. LE MAINTIEN DES ACTIVITÉS ET DES MARGES DES ENTREPRISES

Taux de croissance du PIB (en %)



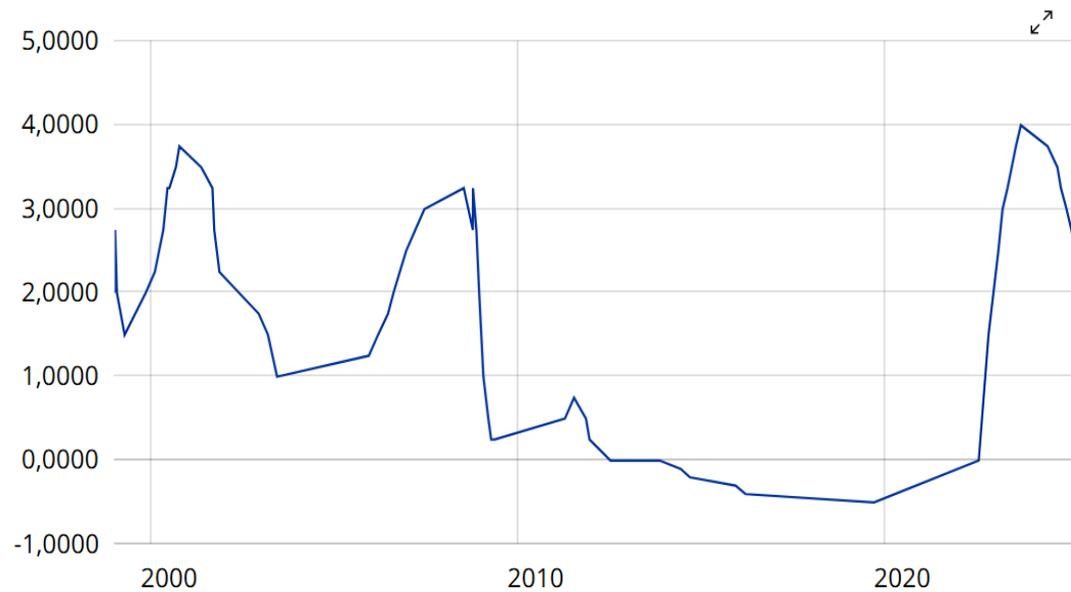
Taux de marge des entreprises (EBE/VA)

Taux de marge	2019	2020	2021	2022	2023
Microentreprises (TPE)	28%	29%	34%	30%	31%
PME (hors microentreprises)	21%	20%	24%	24%	24%
Entreprises de taille intermédiaire - ETI	24%	23%	26%	27%	27%

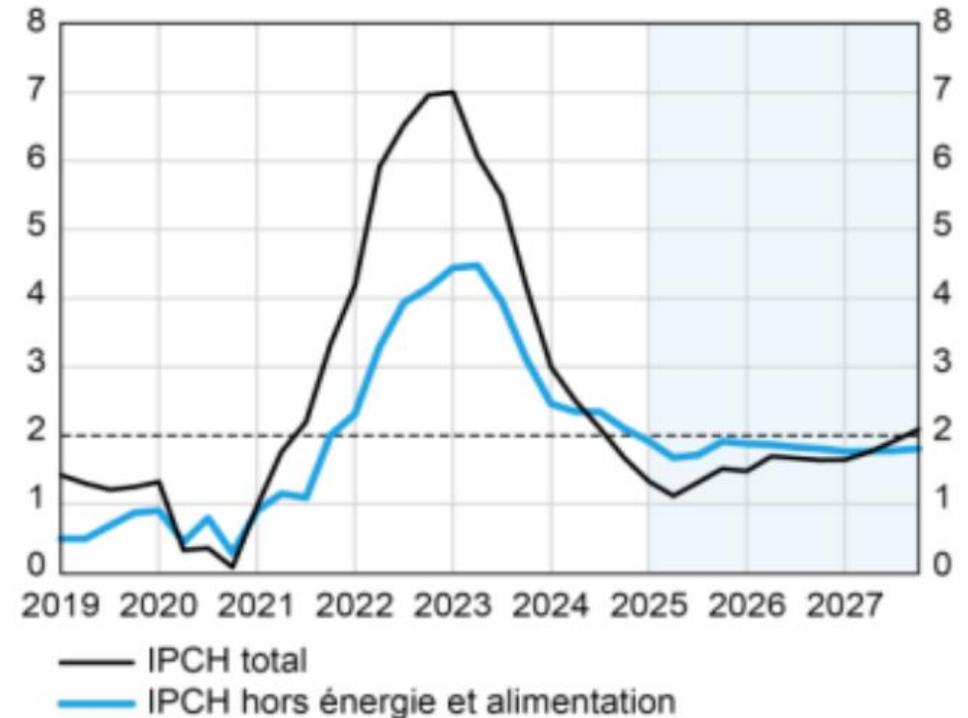
Source : Banque de France

1.4. UNE HAUSSE DES TAUX POUR MAÎTRISER L'INFLATION

Taux directeur de la BCE (en %)



Taux d'inflation (en %)

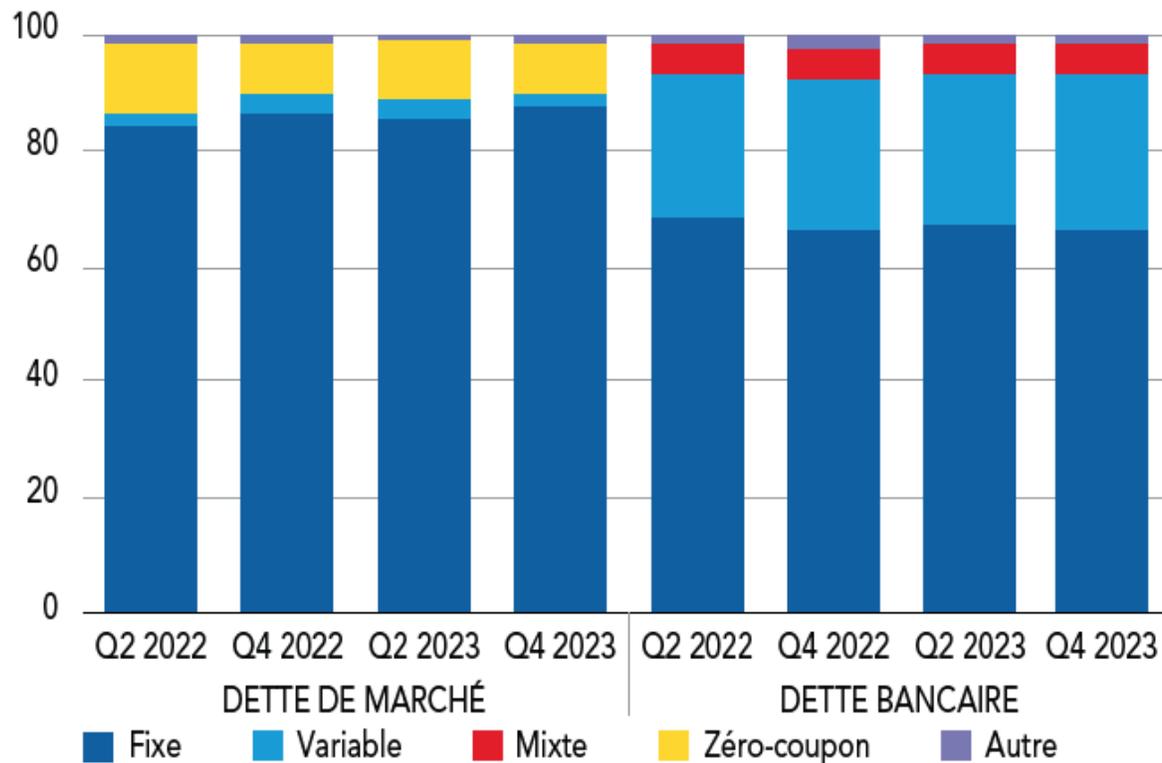


Source : Banque de France

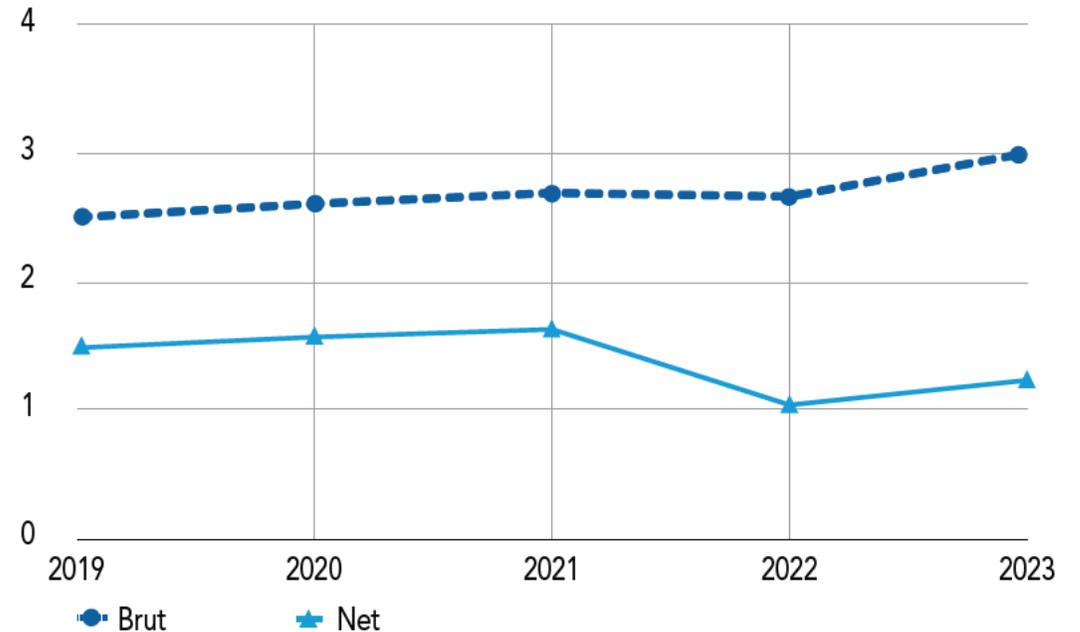
1.5. UN IMPACT LIMITÉ DE LA HAUSSE DES TAUX POUR LES ENTREPRISES

La majorité de la dette des entreprises est à taux fixe et renouvelée sur plusieurs années

Structure de taux de la dette des entreprises



Poids des charges d'intérêts dans la valeur ajoutée (en %)



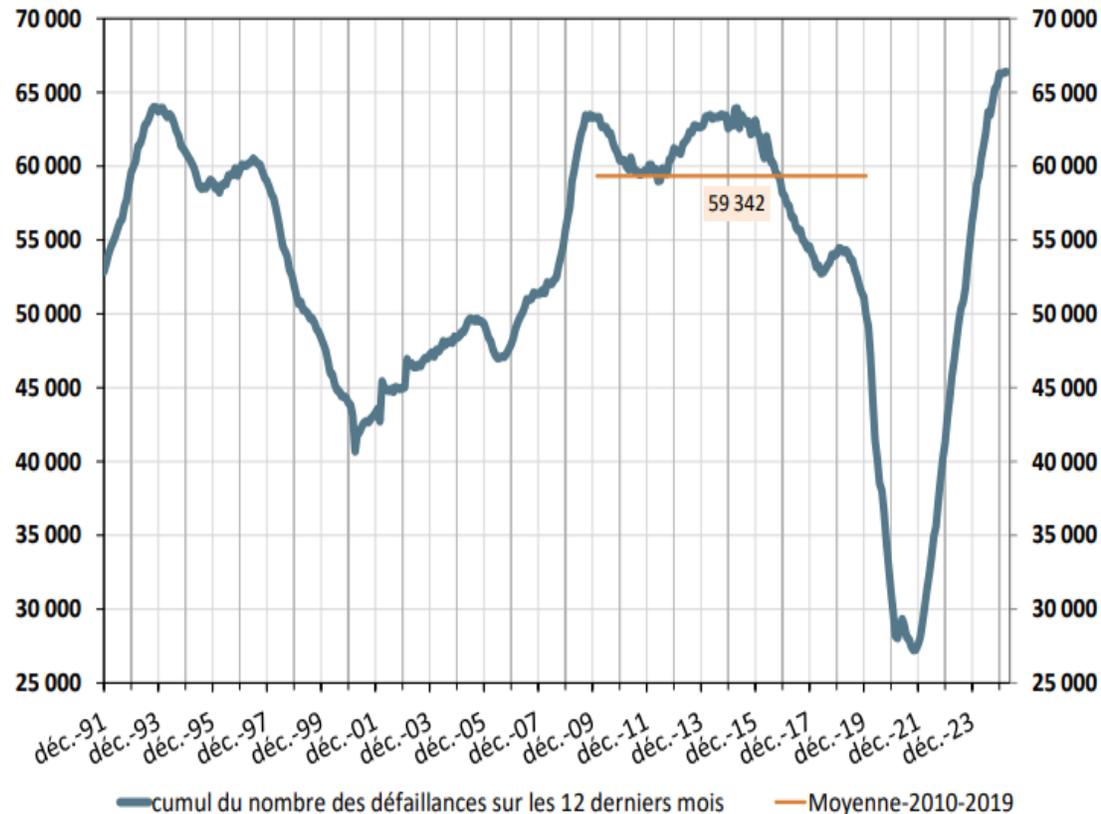
Note : Le graphique rapporte les charges d'intérêts à la valeur ajoutée des petites et moyennes entreprises (hors microentreprises). Les charges d'intérêts sont soit nettes des intérêts perçus (courbe en trait plein), soit brutes (courbe en pointillé).

Source : Rapport sur la stabilité financière – juin 2024 (Banque de France).

Source : Banque de France, base Fiben, juin 2024.

1.6. UNE HAUSSE DES DÉFAILLANCES AUX CAUSES MULTIPLES

Nombre de défaillances



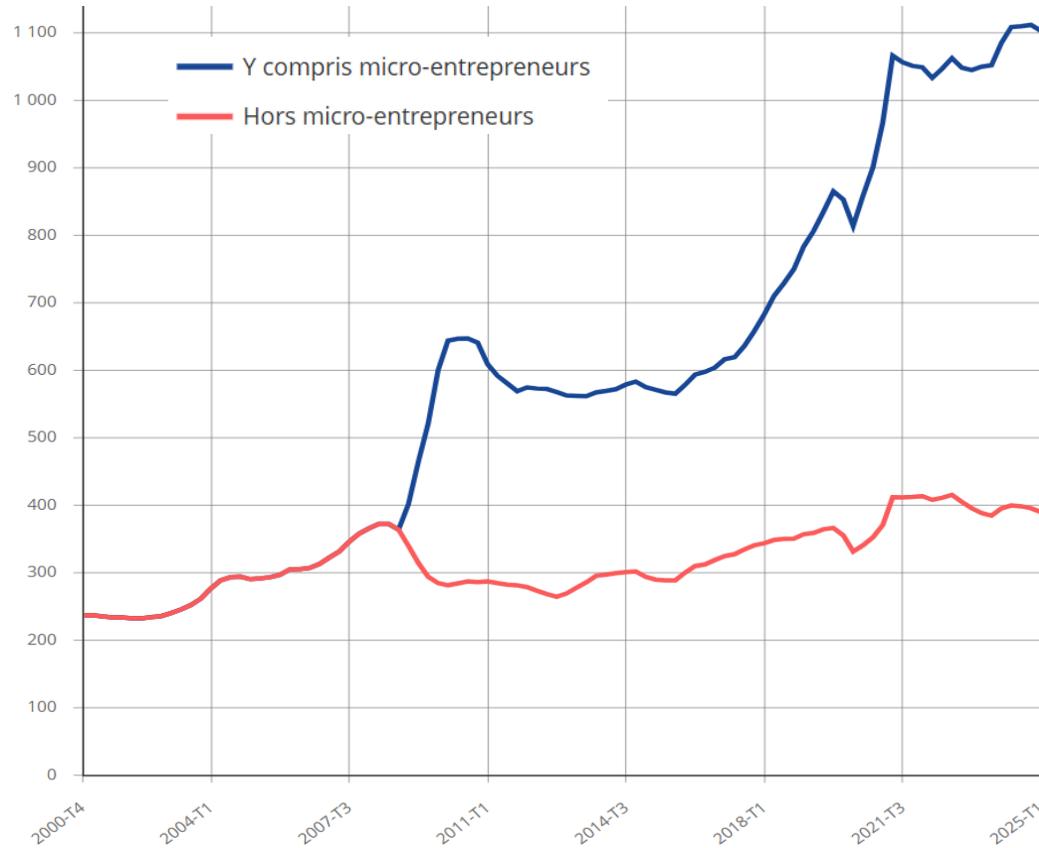
Source : Banque de France

Des causes multiples

- 1 – Un rattrapage, avec la défaillance d'entreprises moins productives
- 2 – L'impact de la conjoncture (marchés en baisse, concurrence accrue, hausse des coûts)
- 3 – La hausse des retards de paiement (augmente de 25 % le risque de défaillance)
- 4 – Une mauvaise gestion financière des entreprises défaillantes (dettes excessives, gestion financière inadéquate, planification budgétaire déficiente, un contrôle insuffisant des flux de trésorerie ou des investissements mal évalués)
- 5 – Des évolutions structurelles de comportement des consommateurs

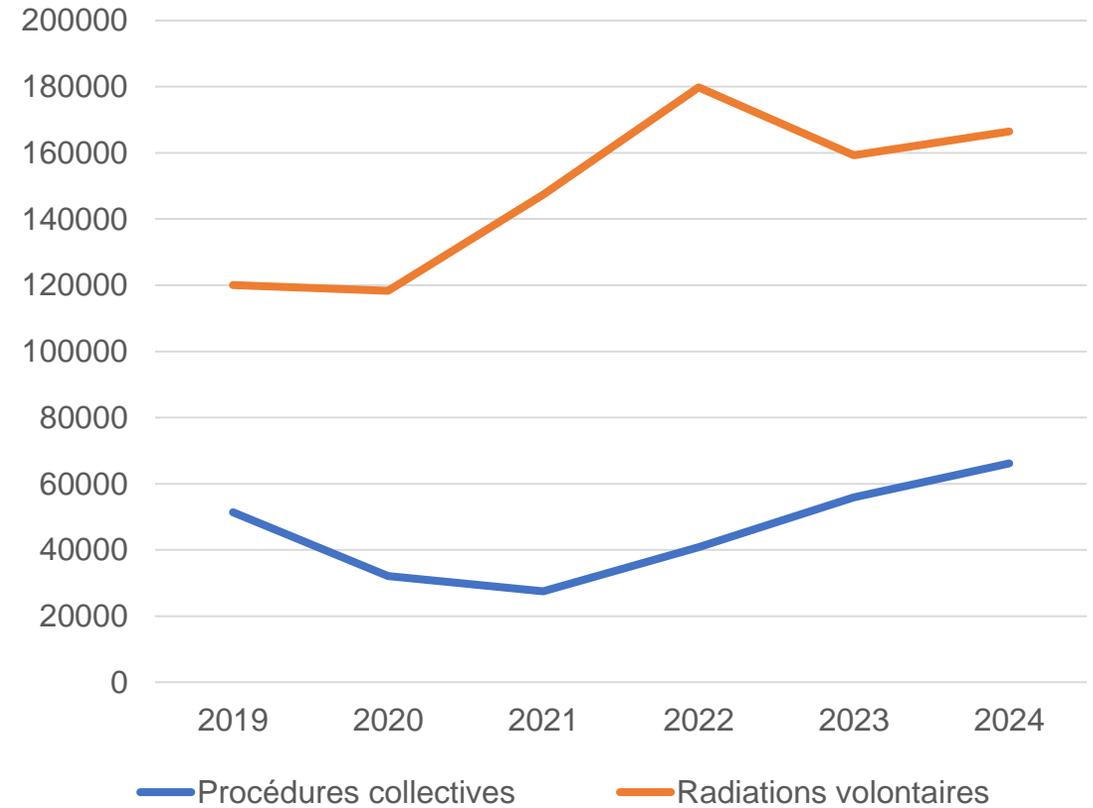
1.7. UNE DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE

Une forte création d'entreprise



Source : INSEE

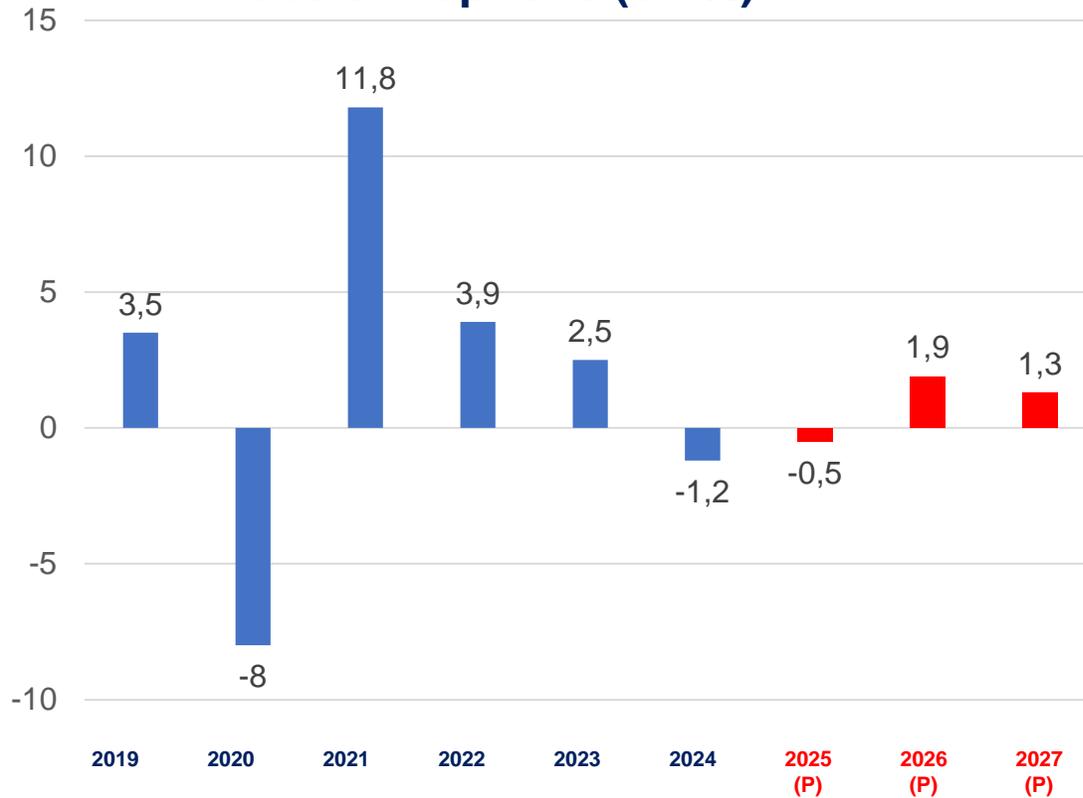
L'importance des radiations volontaires



Source : CNGTC (radiations)

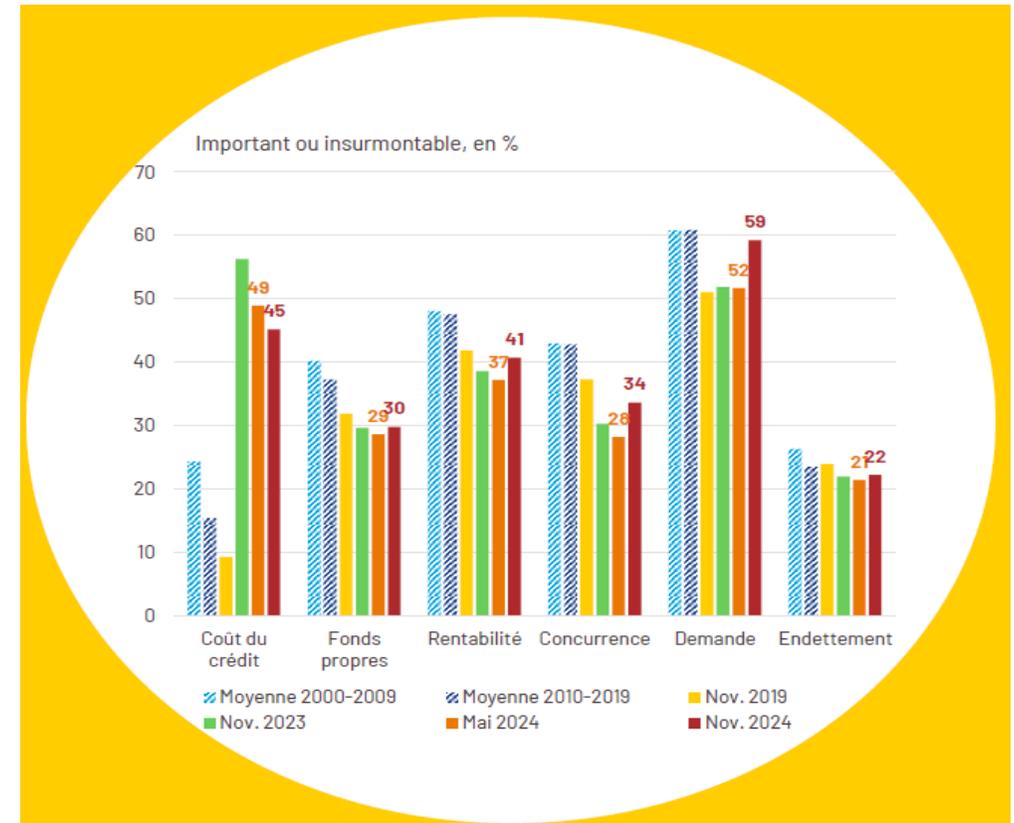
1.8. L'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES À LA PEINE

Taux de croissance de l'investissement des entreprises (en %)



Source : Banque de France

Jugements sur les obstacles



Source : BPI – Enquête de conjoncture – Janvier 2025

2

LA MISSION DU MÉDIATEUR NATIONAL DU CRÉDIT ET DU MÉDIATEUR DES ENTREPRISES

2.1. ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Une mission avec trois objectifs

Analyser

- Établir un diagnostic de la situation économique et financière des TPE - PME

Faire connaître

- Faire mieux connaître les dispositifs existants de détection précoce et de soutien aux entreprises en difficulté

Écouter

- Appréhender les opportunités et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ces dispositifs

Faire connaître

- Faire mieux connaître les dispositifs existants de détection précoce et de soutien aux entreprises en difficulté

Un document mis à disposition : la Boîte à outils du dirigeant

Mieux connaître
les dispositifs existants
de détection précoce
et de soutien aux entreprises
en difficulté

La « boîte à outils » du dirigeant
À TOUS LES STADES DE LA VIE DE L'ENTREPRISE



VOUS ÊTES
UNE ENTREPRISE
EN CRÉATION,
EN DÉVELOPPEMENT
OU EN CROISSANCE.



03 ANTICIPATION

Dialoguez avec vos partenaires
05 Dotez-vous des outils indispensables
à la gestion de votre entreprise

07 ACCOMPAGNEMENT

N'hésitez pas à vous faire accompagner
010 Osez le règlement amiable des différends

012 PRÉVENTION

Utilisez les outils de diagnostic
014 Ouvrez les portes de la prévention de vos difficultés

Des réunions dans 25 départements



2.2. ENSEIGNEMENTS / CONSTATS (1/2)

1. Des TPE-PME résilientes face aux crises, qui se sont adaptées dans un environnement toujours plus tendus mais **une trésorerie fragilisée par les mauvais comportements de paiement**
2. Une approche des entreprises en difficulté trop souvent présentée **sous l'angle des seules défaillances**, sans prendre en compte toutes les dimensions des difficultés (arrêts d'activité, fragilités financières)
3. Des chefs d'entreprise (sans permis d'entreprendre) avec des **insuffisances de formation en gestion**
4. Des acteurs de l'accompagnement très mobilisés mais un **écosystème éclaté**, facteur d'une détection lacunaire et un parcours usager complexe

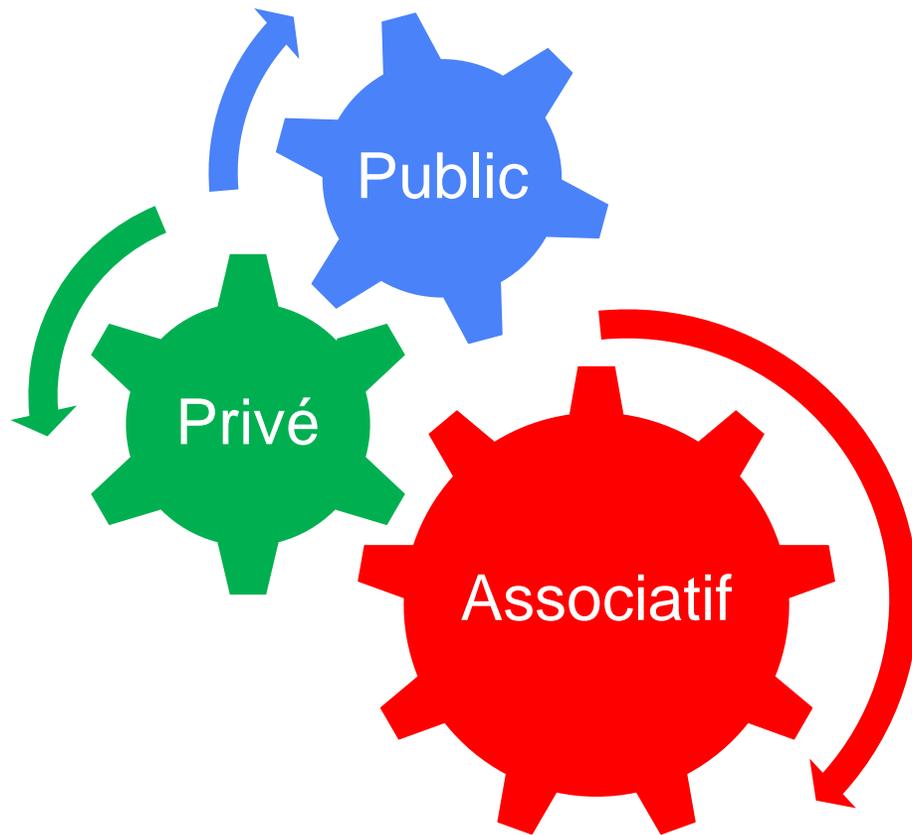
2.2. ENSEIGNEMENTS / CONSTATS (2/2)

5. Des dispositifs conçus quasi exclusivement dans une **approche à l'initiative des chefs d'entreprise** alors qu'ils peuvent être dans le déni face à des difficultés et ignorent trop souvent les nombreux dispositifs mis à leur disposition pour les aider
6. Les experts-comptables sont un partenaire privilégié mais ils font face à un **exercice illégal important**, une attention parfois moindre portée aux plus petites entreprises et des problèmes pour percevoir des honoraires de conseils quand les TPE-PME commencent à éprouver des difficultés
7. Les banques sont le partenaire financier avec lequel une relation de confiance doit être établie mais elles ne sont **pas toujours totalement transparentes** vis-à-vis de l'entreprise, par exemple quand elles font des déclarations de défaut à la Banque de France
8. Le déni ou la honte de se trouver en situation d'échec entraînent souvent une **saisine trop tardive** des différents acteurs, publics ou privés, qui pourraient aider le chef d'entreprise

2.3. LES RECOMMANDATIONS : 2 AXES PRIORITAIRES (1/2)

1

Renforcer l'animation régionale/départementale

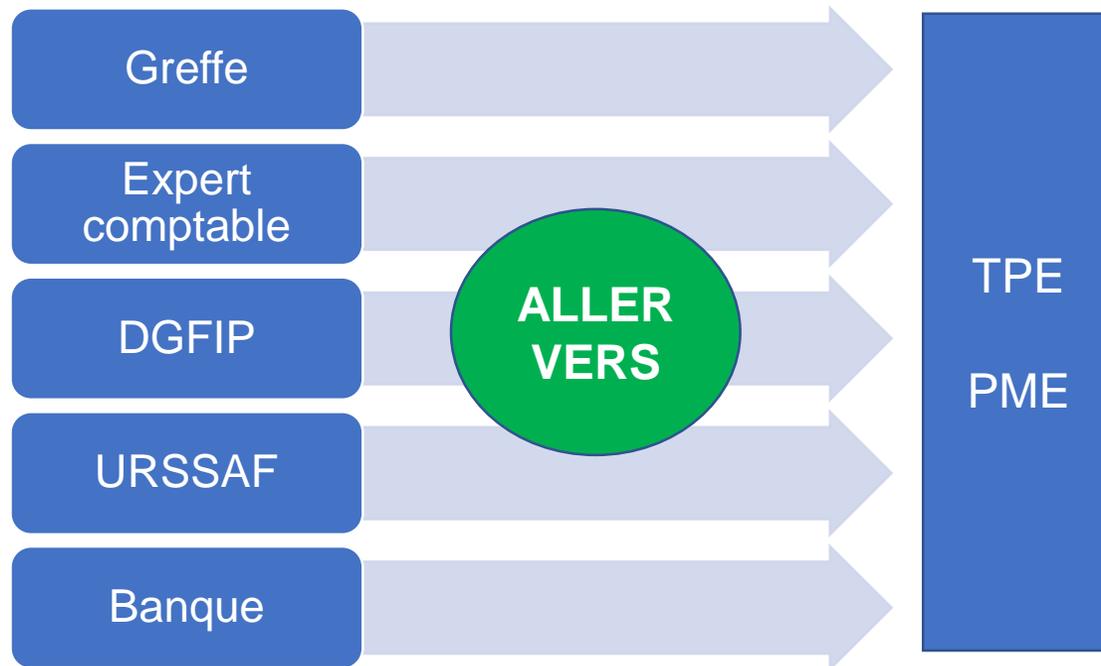


- Les comités départementaux d'accompagnement et de soutien des entreprises en difficulté comme facteur de mobilisation de l'écosystème
- Articuler les différents acteurs avec des actions coordonnées pour une meilleure orientation des entreprises et un « parcours usager » plus fluide
- Une « Charte de confiance » entre les représentants des chefs d'entreprise et les différents acteurs pour conforter le rôle des pairs

2.3. LES RECOMMANDATIONS : 2 AXES PRIORITAIRES (2/2)

2

Faire évoluer la logique d'accompagnement



- Démarches systématique d'information sur les formations, les outils de pilotage, sur les dispositifs d'accompagnement lors de tout incident ou recours aux mesures d'aide
- Renforcer le rôle préventif de l'expert-comptable et du banquier